



## **SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 3 JUIN 2026**

### **ORDRE DU JOUR DÉFINITIF.**

Vote du procès-verbal de la séance du conseil municipal du mercredi 24 avril 2026.

#### **1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE.**

**2026-47 : CRÉATION D'UNE COMMISSION COMMUNALE CHARGÉE D'INSTRUIRE LES DEMANDES DE SUBVENTION DES ASSOCIATIONS ET D'ÉMETTRE UN AVIS.**

Rapporteur : M. Teddy BERTHOMIEU.

**2026-48 : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE APPELÉS À SIÉGER AU SEIN DE L'ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISÉE D'IRRIGATION PIOCH FRIGOULES GRAZIER.**

Rapporteur : M. François ROCHE.

**2026-49 : DÉSIGNATION DES COMMISSAIRES APPELÉES À SIÉGER AU SEIN DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID).**

Rapporteur : Mme Marie-Pierre VAILLÉ.

**2026-50 : CRÉATION D'UN COMITÉ DE JUMELAGES SOUS LA FORME D'UNE ASSOCIATION LOI 1901 – APPROBATION DES STATUTS ET DÉSIGNATION DES MEMBRES DE DROIT.**

Rapporteur : Mme Caroline CLAUZEL.

**2026-51 : ADHÉSION À LA FONDATION DU PATRIMOINE AU TITRE DE L'ANNÉE 2026.**

Rapporteur : Mme Stéphanie PAQUET.

**2026-52 : RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À L'ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIÈRES DES BOUCHES DU RHÔNE ET DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE.**

Rapporteur : M. Fabien ESTEVAN.

#### **2. COMMANDE PUBLIQUE.**

**2026-53 : APPROBATION DU PRINCIPE DE RECOURS À UNE CONCESSION DE SERVICE PUBLIC SOUS FORME D'AFFERMAGE POUR L'EXPLOITATION, LA GESTION ET L'ENTRETIEN DE LA MICRO-CRÈCHE « PAPOTI » ET AUTORISATION DU LANCEMENT DE LA PROCÉDURE DE PASSATION.**

Rapporteur : Mme Nathalie HAAZ.

### 3. CULTURE.

**2026-54 : APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNE DES SAINTES-MARIES-DE-LA-MER, LE G.I.E. DES BATEAUX DE CAMARGUE ET LE TIKI III EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UNE OFFRE TARIFAIRE PRÉFÉRENTIELLE AU TITRE DE L'ANNÉE 2026.**

Rapporteur : Mme Stéphanie PAQUET.

**2026-55 : CONVENTION DE PARTENARIAT CULTUREL « PROVENCE EN SCENE » 2026/2027 À INTERVENIR ENTRE LA COMMUNE DES SAINTES-MARIES-DE-LA-MER ET LE DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE.**

Rapporteur : Mme Stéphanie PAQUET.

### 4. ENVIRONNEMENT.

**2026-56 : CONVENTION DE PARTENARIAT RELATIVE AU RESSUYAGE DES INONDATIONS EN CAMARGUE INSULAIRE ET À L'APPORT D'EAU DOUCE DANS LE SYSTÈME VACCARÈS**

Rapporteur : M. Fabien ESTEVAN.

### 5. FESTIVITÉS.

**2026-57 : CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT ENTRE LA COMMUNE DES SAINTES-MARIES-DE-LA-MER ET LE COMITÉ D'ORGANISATION DES FÊTES SAINTOISES POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>er</sup> JUIN AU 31 DÉCEMBRE 2026.**

Rapporteur : M. Guillaume LINSOLAS.

### 6. FINANCES.

**2026-58 : DÉCISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE.**

Rapporteur : Mme Marie-Pierre VAILLÉ.

**2026-59 : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL RÉGIONAL AU TITRE DU PROGRAMME « ACQUISITION DE FONDS DE LIVRES » POUR L'ANNÉE 2026 DANS LE CADRE DE L'ACQUISITION D'OUVRAGES POUR LA MÉDIATHÈQUE.**

Rapporteur : Mme Stéphanie PAQUET.

### 7. RESSOURCES HUMAINES.

**2026-60 : CONVENTION RELATIVE À LA RÉALISATION D'UN AUDIT DES RESSOURCES HUMAINES DE LA COMMUNE.**

Rapporteur : M. le MAIRE.

**2026-61 : CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'UN AGENT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ARLES CRAU CAMARGUE MONTAGNETTE (ACCM) AU BÉNÉFICE DE LA COMMUNE DES SAINTES-MARIES-DE-LA-MER.**

Rapporteur : M. François ROCHE.

**2026-62 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL –  
CRÉATION D'UN POSTE D'AGENT DE MAÎTRISE PRINCIPAL ET D'UN POSTE  
D'ÉDUCATEUR TERRITORIAL DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (ETAPS).**

Rapporteur : M. Teddy BERTHOMIEU.

**8. SEJA.**

**2026-63 : MISE EN PLACE D'UNE BOURSE MUNICIPALE AU PERMIS DE CONDUIRE ET  
APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC UNE AUTO-ÉCOLE.**

Rapporteur : Mme Sam BROUSSOLLE.

**9. VŒU DU CONSEIL MUNICIPAL.**

**2026-64 : VŒU RELATIF À L'ABANDON DU PROJET DE LIGNE À TRÈS HAUTE TENSION  
(THT) TRAVERSANT LA CAMARGUE ET À L'OUVERTURE D'UNE CONCERTATION SUR  
DES SOLUTIONS ALTERNATIVES RESPECTUEUSES DU TERRITOIRE.**

Rapporteur : M. le Maire.

**10. DÉCISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE DANS LE CADRE DE L'ARTICLE  
L.2122-22 DU CGCT.**

**2026-65 : LISTES DES DÉCISIONS DU MAIRE PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE  
L.2122-22 COMMUNIQUÉES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE  
GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES.**

- **DÉCISION N°2026-1** : Contrat d'assurance en responsabilité civile pour l'organisation de fêtes traditionnelles comportant des manifestations taurines, à intervenir entre la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer et l'assureur Hiscox ;
- **DÉCISION N°2026-2** : Conclusion d'un contrat relatif à l'organisation d'une abrivado pour le 4 avril 2026 avec la manade Soleil pour un montant de 600,00 euros TTC ;
- **DÉCISION N°2026-3** : Conclusion d'un contrat relatif à l'organisation d'une abrivado pour le 6 avril 2026 avec la manade Aubanel pour un montant de 600,00 euros TTC ;
- **DÉCISION N°2026-4** : Conclusion d'un contrat relatif à l'organisation d'une abrivado pour le 5 avril 2026 avec la manade Colombet pour un montant de 750,00 euros TTC ;
- **DÉCISION N°2026-5** : Conclusion d'un contrat relatif à l'organisation d'une roussataïo pour le 4 avril 2026 avec la manade Terroux pour un montant de 1.200,00 euros TTC ;
- **DÉCISION N°2026-6** : Conclusion d'un contrat relatif à l'organisation d'une roussataïo pour le 5 avril 2026 avec la manade Vinuesa pour un montant de 1.200,00 euros TTC ;
- **DÉCISION N°2026-7** : Conclusion d'un contrat relatif à l'organisation d'une abrivado pour le 4 avril 2026 avec la manade Agnel pour un montant de 600,00 euros TTC ;
- **DÉCISION N°2026-8** : Conclusion d'un contrat relatif à l'organisation d'une animation musicale pour les 4, 5 et 6 avril 2026 avec la Pena Lou Pati pour un montant de 2.400 euros TTC ;
- **DÉCISION N°2026-9** : Conclusion d'un contrat relatif à l'organisation d'une animation musicale pour le 29 mars 2026 avec la Pena Lou Pati pour un montant de 800 euros TTC ;
- **DÉCISION N°2026-9** : Conclusion d'un contrat relatif à l'organisation d'une abrivado pour le 6 avril 2026 avec la manade Aubanel pour un montant de 600,00 euros TTC ;
- **DÉCISION N°2026-10** : Convention d'occupation précaire et temporaire d'une partie du poste de secours n°2 pour la création d'une station de radiocommunication VHF ;
- **DÉCISION N°2026-11** : Convention d'occupation relative à l'organisation d'une manifestation culturelle au Mas de la Cure ;
- **DÉCISION N°2026-12** : Convention d'occupation relative à l'organisation d'une manifestation culturelle au Mas de la Cure ;

- **DÉCISION N°2026-13** : Convention d'occupation temporaire d'usage agricole portant sur le domaine public du conservatoire du littoral ;
- **DÉCISION N°2026-14** : Convention d'occupation temporaire d'usage agricole portant sur le domaine public du conservatoire du littoral – Mas de Taxil ;
- **DÉCISION N°2026-15** : Conclusion d'un contrat d'assurance multirisques patrimoine communal avec la compagnie Gan assurances ;
- **DÉCISION N°2026-16** : Conclusion d'une convention de mise à disposition de locaux à usage professionnel avec Mme Lena CLEVENOT ;
- **DÉCISION N°2026-17** : Conclusion d'un contrat relatif à l'organisation d'une animation musicale pour le 26 mai 2026 avec la Pena Lou Pati pour un montant de 800 euros TTC ;
- **DÉCISION N°2026-18** : Conclusion d'un contrat relatif à l'organisation d'une abrivado pour le 26 mai 2026 avec la manade Aubanel pour un montant de 600,00 euros TTC ;
- **DÉCISION N°2026-19** : Conclusion de deux contrats pour une animation musicale les 14 et 15 juillet 2026 avec l'association Chryseis pour un montant de 10.000,00 €
- **DÉCISION N°2026-20** : Annulée
- **DÉCISION N°2026-21** : Rétrocession de la concession de Madame et Monsieur TASSY.

**Questions diverses :**